LES INCIDENTS DE LAUSANNE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Il semble qu'on se rende compte maintenant de la lourde responsabilité qu'entrainerait pour l'Allemagne l'échec de la conférence de Lausanne par suite d'une attitude purement négative.

D'autre part, **les cercles allemands ont été impressionnés par la fermeté de l'attitude de la délégation française**, unanimement hostile à l'annuiation pure et simple des paiements de réparations et n'escomptent plus désormais voir cette attitude se modifier comme ils avaient pu le penser.

Les délégués français, par contre, envisagent l'avenir avec calme et sang-froid, convaincus qu'ils sont de s'être montrés aussi conciliants que possible.

Pour justifier leur manière de voir et en réponse à l'argumentation de M. von Krosigk, M. Edouard Herriot et M. Germain-Martin ont travaillé toute la matinée avec leurs experts à préparer les interventions du président du Conseil français et du ministre des finances à la réunion des deux délégations de ce matin.

M. Mac Donald s'efforce de concilier les points de vues français et allemand

De son côté, M. Mac Donald n'est pas resté inactif pour sortir la conférence de l'impasse où l'a entrainée la position prise par le chancelier von Papen. Le premier ministre a légitimement tenu à tenter un effort de rapprochement entre les délégués français et allemands. A midi, assisté de M. Neville Chamberlain, chancelier de l'Echiquier, M. Mac Donald a réuni MM. Herriot et Germain-Martin, ainsi que M. von Krosigk. Dans les milieux anglais, on assure que le chef du gouvernement de Londres mettra tout en œuvre pour éviter l'arrêt des pourparlers qu'il considérerait comme funeste pour toute l'Europe.

Pendant ce temps... LES HITLÉRIENS PRÉPARENT LEURS ÉLECTIONS

Les chefs des groupements locaux du parti national-socialiste se sont réunis hier à Munich, sous la présidence du député de Berlin Goebbels, pour prendre les directives de la direction du parti en vue de la prochaine campagne électorale.

Le docteur Goebbels a déclaré à cette occasion, qu'il était faux de prétendre que les nationaux-socialistes tolèrent le Cabinet von Papen.

« Le gouvernement actuel, a-t-il dit, n'a pas été formé par les nationaux-socialistes. Nous jugerons le Cabinet sur ses actes. Dans tous les cas, le parti hitlérien repousse l'ordonnance promulgée récemment par le gouvernement du Reich ».

Le parti se déclare prêt à assumer le pouvoir, mais il repousse toute solution qui ne constituerait qu'un compromis.

M. Goebbels a ajouté que le parti avait pris toutes les mesures utiles en vue d'une propagande électorale « comme l'Allemagne n'en a jamais vue ».

LE VOTE DES FEMMES DEVANT LE SÉNAT

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Enfin il conclut : « Aujourd'hui, les militantes du féminisme ne sont-elles pas prêtes aux mêmes attentats ? Les suffragettes anglaises ont commis de véritables crimes ; ici même se sont produites des manifestations ; dans certains journaux, on a pu lire des appels au meurtre et à la révolution ; pour ma part, j'ai été bassement vilipendé et calomnié ; j'ai voulu, en montant de nouveau à cette tribune, montrer qu'il y a encore au Parlement des sénateurs décidés à ne pas subir le chantage et l'intimidation ».

Il y a dans le monde 200 millions de femmes qui votent

La parole est ensuite à M. de Las Cases, qui vient développer une série d'observations en faveur du vote des femmes.

« Entamons la discussion, dit-il. Il serait indigne de nous et des femmes de refuser à examiner le problème. A diverses reprises, la Chambre s'est prononcée en faveur du vote des femmes et à une forte majorité et, récemment, M. Herriot leur rendait un hommage mérité Il y a dans le monde 200 millions de femmes qui votent. Pourquoi les 15 millions de femmes françaises ne voteraient-elles pas ? ».

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi, à 15 heures. La séance est levée à 18 h. 50.

LE CHAUFFAGE GRATUIT AUX MINEURS RETRAITÉS

Au début de sa séance d'hier, le Sénat a voté sans débat la proposition de loi adoptée par la Chambre des députés, tendant à assurer le chauffage gratuit aux mineurs retraités pour vieillesse ou invalidité.

Sportsmen, lisez les Lundi, Samedi

LES SPORTS DU NORD

ABONNEMENTS

Nord — Pas-de-Calais — Aisne Somme

1 an : 20 fr. — 6 mois : 11 fr.

Autres départements et Colonies françaises

1 an : 24 fr. — 6 mois : 13 fr.

LE CHOMAGE DEVANT LA CHAMBRE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

» On a également oublié d'indiquer le nombre des chômeurs secourus par les caisses de secours syndicales, c'est une omission regrettable ».

M. Lebas rappelle en outre, que 380.000 ouvriers ont été licenciés par des établissements ayant plus de 100 salariés. Mais il faut aussi tenir compte des moyennes et petites industries. On trouve là 600.000 ouvriers chômeurs. Au total, il y a un million d'ouvriers sans travail. Il ne s'agit pas de supprimer la crise. Celle-ci provient du fonctionnement du régime capitaliste.

M. Lebas : « Il faut transformer la propriété, il faut donc arriver au régime socialiste A côté de la cause principale, il y a des causes politiques ».

Les exportations du matériel d'usines

» On s'est réjoui dans certains milieux français du retour au pouvoir des conservateurs anglais, mais la région du Nord a été atteinte par le protectionnisme anglais. Aussi des usiniers français ne pouvant plus exporter leurs produits ont eu l'audace d'envoyer leur matériel en Angleterre, un matériel qui leur avait été reconstitué après la guerre.

M. Lebas : « Il y a là un crime de lèse-patrie. (Applaudissements sur les bancs de l'extrême-gauche).

» Si le gouvernement n'est pas assez armé qu'il nous demande une nouvelle loi. La guerre nous avait une première fois ruinés. Cela va-t-il recommencer une deuxième fois ». (Applaudissements extrême-gauche).

Pour la semaine de 40 heures

M. Lebas : « Des ouvriers ont travaillé beaucoup : d'où la surproduction. Ces ouvriers ont été récompensés, on les a condamnés au chômage. Sous le régime de la loi de 8 heures, on a réalisé un rendement de 44 % supérieur à celui qui était réalisé avec la journée de 10 h. On doit donc demander aux travailleurs une durée de travail moindre. Celle-ci ne doit pas dépasser 40 heures par semaine. A la conférence internationale du travail la question a déjà été agitée.

» Quelle sera l'attitude de la France à cette conférence ? Nous bornerons-nous à attendre la décision des grands industriels ? Pour la loi de 8 heures, c'est la France qui donna l'exemple aux autres nations. Est-il besoin d'attendre la décision d'une convention internationale ? En Allemagne, on a déjà proposé la diminution des heures de travail à 40 heures par semaine ».

Le député du Nord applaudit à l'initiative de M. Dalimier qui a supprimé la limitation des secours à 180 jours.

Il faut subventionner les caisses syndicales

Il estime cependant que cette réforme est insuffisante. Il faut subventionner les caisses syndicales, celles-ci ne sont pas favorisées par rapport aux caisses départementales et communales qui reçoivent de l'Etat de larges subventions de 60 à 90 %.

M. Dalimier, ministre du Travail, fait observer que le taux de subvention aux caisses syndicales a été relevé.

M. Lebas : « En pratique, il n'en est pas ainsi. Il faut revenir à un système clair et compréhensible. Pourquoi faire deux catégories parmi les chômeurs : ceux qui reçoivent les secours officiels et d'autres qui reçoivent des secours incertains ?

» A tous les chômeurs il faut venir en aide dans des conditions égales. Il faut protéger un prolétariat innocent, victime d'une mauvaise organisation sociale ». (Applaudissements extrême-gauche).

La suite de la discussion est renvoyée à vendredi 15 heures. Séance jeudi à 9 h. 30 pour le collectif.

LA VALIDATION DE L'ÉLECTION DE M. TAILLIANDIER

Au début de sa séance d'hier, la Chambre a validé sans débat l'élection de M. Maurice Tailliandier, député de la deuxième circonscription d'Arras.

MORT SUSPECTE D'UNE JEUNE FILLE A ASCQ

Dimanche matin, on apprenait, à **Ascq**, le décès d'une jeune fille de la localité, Mlle Jeanne Léon, 17 ans 1/2, domiciliée 54 rue Carnot. Elle habitait avec sa mère, remariée avec M. Parent. La jeune fille suivait, à Lille, des cours de comptabilité et rentrait régulièrement par un train dans la soirée. Le docteur Delezenne, appelé pour constater le décès, refusa le permis d'inhumer et avisa les autorités. Au cours d'une première enquête, on apprit que la jeune fille était alitée depuis quelques jours sans avoir reçu les soins d'un médecin. Le parquet, avisé, descendit sur les lieux dans la matinée de lundi. MM. Thermes, juge d'instruction et Espinasse, substitut du procureur de la République avaient les premières conclusions d'une autopsie qui avait été confiée au docteur Muller, médecin légiste. Il n'y avait aucun doute sur les manœuvres abortives. Le beau père, M. Parent, a été longuement interrogé à plusieurs reprises. Les allées et venues des enquêteurs et du parquet ont vivement ému la population d'Ascq qui attribue généralement au beau père de la victime un rôle suspecte. Les premiers résultats ne nous permettent pas de fournir de plus long détails sur cette lamentable affaire.

DU PAIN A PRIX RÉDUIT POUR LES CHOMEURS DE ROUBAIX ET TOURCOING

Des délégués de la C.G.T. et des syndicats ouvriers de *Roubaix* et de *Tourcoing*, conduits par M. *Inghels*, député du *Nord*, ont été reçus par le directeur du cabinet du sous-secrétare d'Etat à l'Economie nationale.

M. Inghels, après avoir excusé M. *Lebas*, retenu en Commission, a exposé

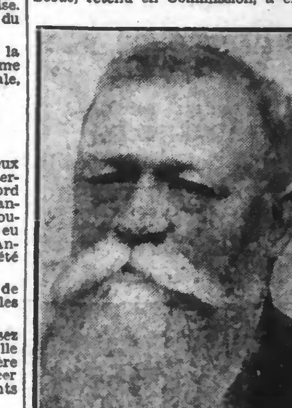

M. Albert INGHELS
Député-Maire de Tourcoing.

la situation créée aux agglomérations de Roubaix, Tourcoing et environs par l'application de la loi du 22 avril, qui limite à 2 kilomètres la zone des bénéficiaires de l'entrée en franchise du pain belge.

Il a demandé d'étendre le bénéfice de la loi aux agglomérations comprises dans la zone elle-même.

Le délégation a proposé, en outre, pour le cas où cette généralisation ne pourrait être accordée, que des tickets de pain à prix réduit fussent distribués aux chômeurs complets et partiels reconnus comme nécessiteux, dans les communes faisant partie de l'agglomération.

Le directeur a promis une prompte intervention à ce sujet.

APRÈS LE DRAME DE PARENTY

Zulma Seillier, qui fut récemment acquittée, a tenté de se suicider

On se rappelle le drame de Parenty, au cours duquel la nommée Zulma Seillier, âgée de 35 ans, tua pendant son sommeil son beau-père, M. Masson, garde champêtre, et blessa sa mère. Il y a quelques jours, Zulma Seillier comparaissait devant la Cour d'Assises du Pas-de-Calais, siégeant à Saint-Omer, pour y répondre de son crime. Elle fut acquittée.

Libérée, la fille Seillier rentra chez sa mère, à la ferme de Thubeauville. Depuis, elle avait conservé une attitude renfermée, ne causait à personne.

Hier matin, comme elle paraissait souffrante, sa mère lui avait porté, alors qu'elle était encore couchée, une tasse de café. Un peu plus tard, Mme Masson, pénétrant dans la chambre de sa fille, fut surprise de trouver le lit vide.

Des recherches furent aussitôt effectuées. Un bûcheron, M. Gronier, qu'on avait avisé, constata que la planche recouvrant la citerne de la ferme était enlevée... Zulma Seillier s'était jetée dans le réservoir.

Fort heureusement, celui-ci n'était qu'à demi rempli d'eau, et M. Gronier put aisément retirer la désespérée et lui donner les soins que nécessitait son état.

On ignore les motifs qui l'ont poussée au suicide.

UN PETIT POLONAIS INCONNU DANS LA RÉGION A ÉTÉ TROUVÉ A DOURGES

Hier matin, à *Dourges*, le garde Gabre, au cours de sa tournée, apprit qu'un jeune gamin, paraissant âgé d'une dizaine d'années, avait rôdé de très bonne heures vers la gare, et s'était dirigé vers le canal de la Deûle. Le garde Cabre se rendit à Pont-à-Sault et se trouva en présence d'un enfant polonais, ne connaissant pas un mot de français, qui, questionné par un compatriote, M. Garnczarek, débitant de boissons, déclara vouloir se mettre à l'eau, parce qu'il avait la crainte de rentrer chez lui.

Ce jeune Polonais, déclara se nommer *Stanislas Gabrinowski*, âgé de 10 ans, dont le père, Joseph, travaille à la fosse 8 d'Ostricourt et qu'il habitait *Carvin*.

Des renseignements furent pris dans les mairies de *Carvin*, *Oignies*, *Ostricourt* et au bureau central des mines d'Ostricourt, mais aucun nom ne correspond à celui donné.

L'enfant déclare avoir quitté la maison paternelle dimanche matin, et avoir couché dans une maison de Polonais à *Ostricourt*.

Voici son signalement : taille 1 m. 27, pantalon coton petit carré, maillot lignes bleues et blanches, bas noir, chaussé de souliers caoutchouc, cheveux coupés très ras, cache-nez gris et rouge rayé de lignes bleus. Cet enfant a été rencontré dans la soirée de lundi vers 22 h. à *Ostricourt*.

2 FERMES DÉTRUITES PAR UN INCENDIE ALLUMÉ PAR UN GAMIN PRÈS D'AMIENS

Les dégâts s'élèvent à plus de 500.000 francs

Un incendie s'est déclaré hier à **Camps-l'Amiénois**, chez M. Halluin, cultivateur. Les habitants s'empressèrent d'organiser les secours mais malgré leurs efforts, le feu prit une rapide extension, trouvant un aliment facile dans les granges remplies de récoltes et se communiqua à une exploitation voisine appartenant à M. Fauré. Bientôt, les deux fermes ne formèrent plus qu'un immense brasier et tout fut anéanti. Les dégâts dépassent 500.000 francs.

C'est le 19e incendie qui se déclare à Camps depuis un an et demi.

Les gendarmes de Molliens-Vidame, persuadés que celui-ci, comme les précédents, était dû à une main criminelle, ouvrirent une enquête qui, cette fois, fut couronnée de succès.

Interrogeant un gamin de 10 ans, Jules Boquillon, pupille de l'assistance publique, celui-ci leur raconta qu'il avait vu deux individus près d'une grange et donna de ceux-ci un signalement très précis et les gendarmes poussèrent plus avant leur interrogatoire. Ils finirent par arracher au gamin des aveux complets. C'était lui qui, pour se venger de ce que M. Helluin l'avait envoyé travailler au lieu de le laisser jouer avait mis le feu, détruisant tous les bâtiments.

Il a été confié provisoirement au garde champêtre de la commune, en attendant que le Parquet d'Amiens prenne une décision à son sujet.

DEUX AUTOMOBILISTES GRIÈVEMENT BLESSÉS SUR LA ROUTE AMIENS-LILLE

Une Américaine, Mme Moriss Helen, demeurant à **Passy**, se rendait à **Lille**, dans une luxueuse automobile conduite par le chauffeur Wickenden Samuel, demeurant à Vincennes, lorsque, dans la traversée de **La Boisselle**, son véhicule entra en collision avec la voiture de M. Renaux, domicilié à **Senlis-le-Sec**.

Le choc fut très violent et deux des occupants de la voiture de M. Renaux, MM. Gattoni Henri et Rinesko Joseph, furent grièvement blessés. On les a transportés à Amiens, à la clinique Pauchet, dans un état alarmant.

LA CHUTE MORTELLE D'UN BELGE PRÈS D'AMIENS

Des ouvriers agricoles d'**Assainvillerz**, près d'Amiens, surpris de ne pas voir, hier matin, un de leurs camarades, le Belge Jules Verbèke, 24 ans, au service de M. Defaille, se rendirent à sa chambre. Ils le trouvèrent sans connaissance dans son lit. Un docteur, appelé aussitôt, constata que le malheureux avait le crâne fracturé. Le blessé, reprenant connaissance, raconta qu'en montant se coucher, il avait fait une chute dans l'escalier. Il avait néanmoins pu regagner son lit, mais la nuit n'avait été pour lui qu'une longue souffrance.

Transporté à l'hôpital de Montdidier, il y est décédé deux heures après.

UN GARÇONNET GRIEVEMENT BLESSÉ PAR UNE AUTO A BOULOGNE

La place Saint-Michel, à **Boulogne**, située au bas des rues de la Paix et Beaurepaire, constitue un endroit particulièrement dangereux, qui gagnerait à être régi par un sens unique.

Hier, vers 14 h. 30, le jeune Jacques Jarrett, treize ans, fils du peintre bien connu de la rue du Docteur-Noll, sortait de la demeure paternelle et marchait vers la place.

Soudain, arriva de la direction de la rue de la Paix une camionnette de la maison Warnier, limonadier, pilotée par le chauffeur Denis Testart, habitant rue Louis-Bégue. En quelques secondes, il arrivait sur une petite torpédo, conduite par M. Maurice Deleforge, originaire de **Dunkerque**, mais habitant rue du Vivier, à **Boulogne**.

La camionnette heurta violemment cette voiture, dont le conducteur fut commotionné et lâcha la direction. Le jeune Jarrett passa sous la torpédo. Des témoins, notamment M. Tardieu, cafetier au boulevard, le relevèrent ; il avait la mâchoire et un poignet fracturés.

La jeune victime fut immédiatement conduite à la clinique Leroy, où le réputé chirurgien opéra d'urgence.

La police a procédé aux constatations légales.

UN JEUNE BÉLANDRIER ATTAQUÉ A DUNKERQUE A LA SORTIE D'UN BAL

M. Xavier Dusauttoir est venu déclarer au commissariat central de police de *Dunkerque*, qu'au cours de la nuit dernière deux mariniers avaient tenté d'assommer son fils Paul, et que ce dernier, en piteux état, avait le nez brisé et des contusions sur tout le corps.

Paul Dusauttoir, 19 ans, marinier de la bélandre « Tibi Déo », se trouvait au bal Cailleau, quand il fut interpellé par deux autres bélandriers, les nommés William Gerbadol, de la bélandre « Todabreug » et Fernand Copard, au service de la distillerie Duriez.

Dusauttoir fut avisé qu'on lui « tomberait dessus » et comme ceci ne plaisait point au patron de l'établissement, celui-ci, mit les perturbateurs à la porte, invitant Dusauttoir à demeurer chez lui quelque temps.

Cependant quand Dusauttoir reprit le chemin de son domicile, il fut attaqué par ses adversaires, et mis en tel mal qu'on lui a relevé une fracture du nez.

La police interrogera les agresseurs.

UN « PARADIS » POUR LES PÊCHEURS

Les marais d'Arleux et de Palluel

Lorsque, de bon matin, vous traversez *Arleux* et *Palluel*, une odeur fraiche de foin coupé vous surprend. Une légère brume, joue dans la verdure couverte de rosée, scintille. Des hauts peupliers qui bordent, en file, une route gazonnée, vous montrent une des nombreuses voies qui mènent aux vastes étangs poissonneux, couvrant la plus grande partie du territoire de cette région ; l'autre partie, plate, non accidentée, étant celle de la verdure, des champs coupés en carrés plus ou moins réguliers par des fossés remplis d'eau, celle aussi des maisonnettes aux toits de tuiles rouges et des petites exploitations où se cultive l'ail.

Et là, sous les saules, dont les racines plongent dans l'eau qui bat de grandes étendues de « joncs », vous pouvez tout à votre aise contempler le paysage admirable qui s'étend à perte de vue. On aperçoit des points noirs sur l'eau, au loin. Ce sont des pêcheurs qui, dans leurs barques, sont attentifs aux mouvements du léger bouchon de leur ligne... Ils sont seuls, loin de tout bruit, séparés du monde, et heureux. Une seule chose pour eux compte en ces heures délicieuses : c'est la pêche !

PÊCHEURS SUR LE MARAIS D'ARLEUX

« Ça mord », paraît-il, dans les marais d'Arleux et de Palluel, et si nous en croyons les habitants, des carpes de 16 et 22 livres ont récemment trouvé leurs maîtres dans des pêcheurs lillois

Et quand le soir tombe, que le dernier rayon de soleil s'est éteint dans les eaux, les barques sont garées et les pêcheurs reprennent le chemin du logis heureux de la bonne journée passée dans leur « Paradis ».

R. L.

VOL DE L'AUTO D'UN INDUSTRIEL TOURQUENNOIS AU TOUQUET-PARIS-PLAGE

M. Mathon fils, industriel à **Tourcoing**, avait arrêté sa voiture boulevard de la Mer, au **Touquet-Paris-Plage**. Quand il revint, quelques instants plus tard, sa voiture de grande valeur, une « Nerva Stella Renault », décapotable, de couleur noire avec filets de couleur verte, avait disparu.

Les recherches pour la retrouver restèrent vaines et M. Mathon porta plainte au commissariat de police, qui enquête.

LE DÉTROIT EN AQUAPLANE

On a annoncé hier, que lady Catherine Mauley avait en 1 heure 5 minutes, effectué la traversée du **Pas-de-Calais**, de **Calais à Douvres**, sur un aquaplane à la remorque d'un canot de course, piloté par Miss Coppleston, laquelle avait, à l'aller, effectué elle-même la traversée sur le frêle appareil.

Dans les milieux du port de **Calais**, où nous avons immédiatement pris des renseignements, on nous a déclaré tout ignorer de cet exploit qui n'est d'ailleurs nullement sensationnel.

Peut-être le départ eut-il lieu d'un point de la côte assez éloigné des ouvrages maritimes.

AU CONSEIL INTERDÉPARTEMENTAL DE PRÉFECTURE

Le Conseil Interdépartemental de Préfecture s'est réuni mardi, à 14 h. 30, à la Préfecture du Nord, sous la présidence de M. Emile Régnier, président, assisté de MM. Bouton d'Agnères et Bonneville, conseillers de Préfecture. M. Luzy faisait fonction de commissaire du Gouvernement.

Le Conseil s'occupa d'affaires de contributions indirectes : oppositions à contraintes, ayant trait à des démêlés de particuliers avec la Direction des Contributions.

Toutes ces affaires ont été mises en délibéré.

LA MANIFESTATION LA BARRE LE 3 JUILLET, A ABBEVILLE

On nous communique :

« Dimanche 3 juillet 1932 aura lieu à Abbeville, la manifestation La Barre, organisée sous les auspices de la Fédération nationale des Libres-Penseurs de France et des colonies, de la Fédération départementale de la Libre-Pensée de la Somme, du groupe La Barre d'Abbeville, avec le concours de tous les groupements d'émancipation intellectuelle et économique.

» A 10 h. 45, réunion des sociétés et délégations au pied du monument La Barre, dépôt de fleurs, discours, etc., cortège avec musique jusqu'à la pierre commémorative du supplice du Chevalier de La Barre, dépôt de fleurs, etc., allocution par les orateurs inscrits au monument La Barre et à la pierre commémorative.

A 14 h. 45, salle des fêtes du Rialto, 13, boulevard Vauban, sous la présidence de M. Emile Noël, secrétaire général de la Fédération nationale des libres-penseurs de France et des colonies, aura lieu une double conférence avec les orateurs Albert Le Brasseur, secrétaire général de la Fédération départementale de la libre-pensée de la Seine, délégué régional de la Fédération nationale de la libre-pensée ; André Lorulot, secrétaire délégué à la propagande de la Fédération nationale des libres-penseurs de France et des colonies et Henriette Guéry-Noël, membre de la libre-pensée Tourangelle et du Droit Humain.

LES CROIX DE FEU A NOTRE-DAME DE LORETTE

Une émouvante cérémonie s'est déroulée dimanche à N. D. de Lorette, sous l'égide de la section de Lille de l'Association des Croix de Feu et Briscards.

Groupés autour du colonel de la Roque, Commandeur de la Légion d'honneur, président général, ils étaient venus s'incliner devant les tombes de leurs camarades de combat et leur apporter l'hommage de leur impérissable souvenir.

M. Charles Pottier, président du groupe départemental de l'U.N.C. du Pas-de-Calais, avait tenu à se joindre aux Croix de Feu dans l'accomplissement de leur pèlerinage.

A 11 h., une messe fut célébrée en la chapelle de N. D. de Lorette, à la mémoire des milliers de morts qui reposent dans l'enceinte sacrée.

M. le Chapelain excusa l'absence de Mgr Duthoit, évêque d'Arras, empêché et évoquant la grande figure de Mgr Julien, qui fut le promoteur, avec le Maréchal Pétain, de ce sanctuaire sacré, salua les Croix de Feu qui, par leur magnifique passé de devoir et de souffrance, allaient donner la vraie signification à l'hommage dû à nos morts.

M. le Chanoine Pirot, doyen de la Faculté de théologie de Lille, Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de Feu, prononça ensuite une allocution.

Les Croix de Feu se réunirent ensuite en dehors de l'enceinte pour la remise de la Croix de la Légion d'honneur, par le capitaine Blouin, président de la section, à M. Edmond D'Haussy, grand mutilé, président fondateur.

M. Pottier salua au nom de ses camarades du Pas-de-Calais, les Croix de Feu groupés sur le Plateau de Lorette et les remercia de leur geste.

M. Blouin évoqua les horreurs de la guerre que prolonge maintenant la douleur de tant de mères crucifiées.

Avant de remettre officiellement la Croix à M. Fernard D'Haussy, il tint à montrer un vivant exemple du devoir, dans cet engagé de 18 ans, qui, après avoir vaillamment combattu à Verdun, dans la Somme, au Chemin des Dames, devait tomber, la jambe fracassée, au cours des attaques violentes des allemands de mars 1918. Une vibrante « Marseillaise » fut ensuite entonnée par toute l'assistance émue.

A 14 h., précédés des enfants, les Croix de Feu défilèrent dans un ensemble impressionnant devant l'ossuaire, où une palme fut déposée.

Le colonel de la Roque voulut enfin traduire la grande émotion de cette journée, de cet hommage collectif d'anciens combattants.

La journée se termina par la visite des tranchées de Vimy.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Mercredi 29 juin 1932. — Soleil : lever, 3 h. 51 ; coucher, 19 h. 56 ; Lune : lever, 0 h. 23 ; coucher, 16 h. 9.

Aujourd'hui : Saints Pierre et Paul. — Demain : Saint-Martial.

PRÉVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — **Région Nord** : Temps orageux : Ciel 3/4 couvert avec éclaircies ; pluies d'orage et orages. — Vent du Secteur Sud-Ouest, modéré. — Maximum en baisse de 5 à 7° sur la veille.

DISTINCTION. — Le « Journal Officiel » a publié la liste des personnes à qui sont accordées des médailles d'honneur et des mentions honorables parce qu'elles ont accompli des actes de courage et de dévouement. Nous y relevons les noms de : **M. Dautun Benoit**, commissaire de police, chef de la sûreté, à **Roubaix**, qui a reçu la médaille d'argent de 2e classe ; **M. Dupon** Henri-Charles, à **Saint-Pol-sur-Mer**, médaille de bronze ; **M. Dericke**, Gustave-Victor, sergent-major au corps des Sapeurs-Pompiers de **Lille**, Mention honorable ; **M. Grebaux** Victor-Alfred, employé à la Caisse d'Epargne de **Douai**, mention honorable, et **M. Deschamps**, Aimé-François, sous-lieutenant au corps des sapeurs-pompiers d'**Aire sur-la-Lys**, médaille de bronze.

LE BACCALAURÉAT

DEUXIEME PARTIE-MATHÉMATIQUES

Sont admis à subir les épreuves orales :

Lundi 4 juillet à 8 heures : MM. Abrassart Paul, Baudelot Gilbert, Berthe Clément, Bienvenu Albert, Blanckaert César, Boivineau Georges, Bossu Robert, Bourguignon Pierre, Bourlez Jean, Briche Julien, Broussat dit Brossard Roger, Carpentier Roger, Casens Albert, Cavrois Michel, Chantry Jean, Chappey Robert, Chatry André, Cordier Henri, Crinon J., Danhiez A., Dassonville G., Dassonville Ludovic, Daubresse Guy, Mlle Debuyser Christiane, M. Dejonckheere Jean-Marie, Miles Delhaye Madeleine, Delmée Marie-Marcelle, MM. Demonchy Roland, Deslée Arthur, Devois Jean, Dhellemmes Ignace, Dhellemmes Michel, Gougerot Louis.

Lundi 4 juillet à 14 heures : MM. Dolie Pierre, Dominique Maurice, Droulere Jean, Druart Marc, Mlle Dubois Henriette, MM. Dubuisson Luglien, Duc Jean, Dufosse André, Dufour Daniel, Duhamel Albert, Dujardin Albert, Dujardin Henri, Du Mortier André Mlle Dupas Mariette ; MM. Feinte Pierre, Flamencourt Jean, Florin Robert, Flouquet Raymond, Fourrier André, Gand Michel, Gaquière Francis, Garez Jean, Gaveau Charles, Gervaise Robert, Grimonprez Grégoire, Habourdin Paul, Havet Michel, Heirweigh Paul, Honoré Désiré, Hourquin Robert, Jeantils Georges, Launay Albert, Mlle Laurent Andrée.

Mardi 5 juillet à 8 heures : MM. Legrand Michel, Leplat Lucien, Loir Emile, Masurel Etienne, Mlle Merlin Emma ; MM. Mesmacre Maurice, Messean Marcel, Moreau Louis, Morel Léon, Mouterde René, Nique Roger, Noche d'Aulnay Yves, Occis Georges, Mlle Petron Colette, MM. Plérard Jean et Roger, Poirre René, Proutchenko Wladimir, Ramet Raymond, Rammaert Henri, Regnault Jean, Renauld Julien, Rogeaux Léandre, Rogez Jean-Pierre, Rollin Georges, Roussel Albert, Ruelle Robert, Mlle Sadoine Hélène, MM. Scalabre Jacques, Schmoll Jacques, Mlle Delosse Marguerite, MM. Selosse Paul, Sgard Pierre.

Mardi 5 juillet à 14 heures : MM. Bigo Ernest, Boudard Marie-Gabriel, Calais Roger, Charvet Gérard, Chassaing Raymond, Dervaux Pierre, Desbonnets Edmond, Beckman Jean, Fauville Henri, Grigne Jean-Marie, Gronier Jean, Hache Alfred, Herrebaut Léonce, Khayatt Jean, Lambert Charles, Lemay Jean, Malezieux, Téot, Oudin Albert, Ragons Charles, Rivière Robert, Robyn Jean-Louis, Six Pierre, Spries Philippe, Torty-Droulers Roger, Toulemonde Albert, Tournemine André, Tranin André, Vaast Hervey, Vandevelde Léon, Verdier René.

Mercredi 6 juillet à 8 heures : MM. Agez Gaspard, Azambre Michel, Mlle Vigreux Madeleine, Mlle Wartelle Francine, M. Willard Jean, Mlles Caron Lucienne, Coenye Roxane, Courrègee Solange, M. Debreu Jean, Decrocq Jean, Frappe Joseph, Guinet Jean, Herenguel Roland, Hoestlandt Maurice, Lavie Fernand, Le Baill René, Maerten Marceau, Mayne Albert, Meura Michel, Meurillon Maurice, Mordacq Albert, Obez Pierre, Plumecocq Norbert, Reumaux Jean, Sammartino Michel, Mlle Sauvage Germaine, M. Vanrenterghem Fernand, Verhaeghe Michel, Vincent Pierre, Wattelier Roger.

Mercredi 6 juillet, à 14 heures : MM. Andrieu Etienne, Bacrot André, Mlle Basiaire Raymonde, MM. Batut Marcel, Bauche Pierre, Baudson Robert, Béghin Romain, Bétréma Pierre, Biesse Pierre, Blasselle Michel, Bocquet Maurice, Bonhomme Pierre, Bonneau Pierre, Bosquillon de Jenlis Gonzague, Boullanger Christian, Mlle Bourdon Edith, MM. Bourghelle Yves, Bournel Jean, Bourrier Georges, Bréard Camille, Bridoux André, Brion Jacques, Brouhon Joseph, Bujacoux Henri, Came Jean, Capron Raymond, Caron Roger, Mlle Chameroy Germaine, MM. Chameroy Jean, Chasselat Maurice.

Jeudi 7 juillet, à 8 heures : MM. Chevallier Robert, Choquet Calixte, Colin Jean, Colinet, André, Corbeil Maurice, Coste Francis, Courtecuisse Louis, Crambes Alfred, Cremer François, Dapremont Jean, Dartevelle Jean, Daublain Jacques, Daussy Pierre, Declerck Léon, Dedun Théo, de Lassus Saint, Geniès Jean-Pierre, Delcroix Raymond, Mlle Delefosse Solange, MM. Delmotte Marc, Delhaye Pierre, Delmotte Gaston, de Marle Maurice, Demarthe Roland, Demoulin Jacques, de Pelet Joseph, Deruelle Jean, Desert-Lacay Jean, Desfontaines Robert, Desreumaux Michel Devouge Robert.

Jeudi 7 juillet, à 14 heures : MM. Dielaire René, Mlle Domise Odette, MM. Doremieux Edouard, Doville Jean, Druart Emile, Druesne Robert, Dufour Marcel, Mlle Dujardin Isabelle, MM. Dullieux Charles, Dupas Albert, Dupuis Edouard, Duyme Georges, Fiévet Paul, Mlle Flamant Françoise, MM. Foucher Pierre, Galtier Théodore, Genel Jean, Mlle Genesseau Hortense, MM. Gérard Pierre, Ghestem André, Guilledroit Pierre, Hane Paul, Helfer Eugène, Henry Roger, Herreng Albert, Hodin René, Huclier Henri, Hulot Jean, Jacob François, Jager René.

(LIRE LA SUITE EN SIXIÈME PAGE)

La politique régionale

PARTI D'UNITÉ PROLÉTARIENNE

LA SECTION D'AVION INVITE SES MEMBRES A RENTRER EN BLOC AU PARTI SOCIALISTE.

La section d'Avion du Parti d'Unité Prolétarienne nous communique avec prière d'insérer un ordre du jour disant en conclusion : « La Section consultée après examen : Décide à l'unanimité : De ne plus poursuivre une unité irréalisable chez nous par un troisième Parti qui n'a que ses sentiments de dévouement bien connue qui, s'ils lui assurent la majorité dans les luttes locales, le rendent impuissant dans les entres localités où les deux autres partis socialiste et communiste se réclament de la défense ouvrière et s'appuient tous deux sur un syndicat corporatif.

» Et invite, en vue de l'Unité pour la défense ouvrière tous ses adhérents, tous ses camarades, à rentrer en bloc ou individuellement au Parti Socialiste qui seul peut *réaliser l'Unité Ouvrière dans notre localité* et dans la région. — Pour la C. E. d'Unité Prolétarienne d'Avion : **DUVIEUXBOURG**, maire d'Avion ».

FEUILLETON DU 29 JUIN 1932. — N. 18

CŒUR DE HAINE

GRAND ROMAN PASSIONNEL INÉDIT

par Jean DEMAIS

PREMIÈRE PARTIE

Le secret de Michèle

Mais Michèle ne suivait que sa pensée ; mais, au lieu de répondre, demanda-t-elle :

— Puisque vous êtes médecin, madame, vous voulez bien vous occuper de mon petit « Marcel chéri » ? Vous le verrez, n'est-ce pas ? Il a été bien plus blessé que moi dans cet affreux accident. J'ai peur qu'il ne soit pas bien soigné. Vous vous en occuperez, n'est-ce pas, madame ? et vous me direz comment il va, avant que je puisse aller le voir moi-même.

— Ce soir, je vous en donnerai des nouvelles, promit Lucie.

Michèle lui prit la main et dans une explosion d'enfantine reconnaissance, la porta à sa joue où elle la tint un moment.

Lucie aurait voulu l'arracher de là.

Le contact de sa belle-mère lui était profondément désagréable ; elle en ressentait comme une insupportable brûlure.

Mais devant la surveillante, elle n'avait pas osé manifester sa répulsion qu'elle n'aurait su comment expliquer ; aussi, faisant effort sur elle-même, elle prit congé presque gracieusement.

— Au revoir, à ce soir !

Une fois le seuil franchi et comme l'infirmière l'interrogeait, elle répondit :

— C'est curieux, en effet. Mais le professeur a fait des cures plus étonnantes encore. Je pense qu'il va tirer cette petite de là.

— Quel âge lui donnez-vous ? demanda la surveillante.

— Vingt-cinq à trente ans.

— Au moins.

— Qu'est-ce qui vous fait supposer cela : elle est fraiche comme une jeune fille.

— Le corps est celui d'une femme d'au moins trente ans.

— Ah ! Et lui, comment est-il ?

— Son amant ?

— Oui, enfin son petit « Marcel chéri ».

— C'est un tout jeune homme. Vingt-deux ans, je crois, et beau garçon.

— Qu'est-ce qu'il fait ?

— Musicien, il me semble.

— Il n'a pas perdu la mémoire, lui ?

— Oh ! non.

— Il faudra que je le voie, puisque je l'ai promis.

— Ah ! et puis, elle vous en reparlera, allez ! Il n'y a que ça qui l'intéresse. Marcel... mon Marcel... mon petit Marcel ! Ah ! elle l'aime. Chaque fois qu'elle voit quelqu'un, quand ça ne serait que la femme de service, elle demande si on a vu son Marcel et comme il va.

— C'est une idée fixe.

— Oh ! elle ne raisonne pas mal. Elle éprouve seulement un peu de difficulté pour trouver ses mots. Quand elle les a, ça va tout seul. Mais pour ce qui précède l'accident, il y a un trou.

— Oui, c'est ce que j'ai vu.

La visite continuant, la conversation prit un autre tour.

Mais Lucie, maintenant, avait hâte d'en avoir fini pour rassembler ses idées et ses impressions.

Aussi ne put-elle s'empêcher de pousser un soupir de satisfaction lorsqu'elle se retrouva au bureau de la surveillante.

— Vous en avez assez ? constata cette dernière. Hein, quand on n'a plus l'habitude, ça semble long...

— Oui, surtout la première fois, lorsqu'il faut concentrer toute son attention sur des inconnus.

— Oh demain, ça ira mieux, vous serez déjà en pays de connaissance !

— Je l'espère bien !

Ayant pris congé, la jeune fille s'éloigna tout en réfléchissant.

Si l'infirmière avait pu lire dans sa pensée, elle aurait été bien surprise.

A cette heure Lucie ne se souciait guère des malades confiées à sa vigilance.

Il lui suffisait d'avoir entendu une fois exposer le cas particulier de chacun d'eux pour s'en souvenir dès qu'il le faudrait.

Mais il n'y avait là qu'une question d'habitude, un tour de métier.

Ils lui étaient tellement indifférent, tous ces gens !

Michèle seule avait retenu son attention ; mais là, l'intérêt personnel de l'étudiante était en jeu, et elle apportait à l'aventure de sa belle-mère toute sa passion de fille jalouse, envieuse, tenaillée par l'espoir de voir disparaitre celle pour qui son père pleurait et se lamentait.

Elle ressentait une joie douloureuse, une impression pénible de triomphe et de dégoût en constatant que les soupçons qu'elle avait conçus au sujet de la fidélité de sa belle-mère étaient fondés.

Ainsi, Lucie avait deviné juste !

Elle seule avait *su* déchiffrer l'énigme : l'âme corrompue, diabolique, sous le masque angélique et pur !

Ah ! elle était forte, Michèle, et elle avait su jouer serré !

Sans l'imprévu de cet accident, le bon Georges Béchard aurait pu continuer longtemps à être la dupe ridicule de sa femme.

— Quand je pense qu'il est incensolable de ne rien savoir d'elle ! rageait l'étudiante.

Toute la rancune amassée durant des années, parce que Michèle était belle et que Lucie se savait laide, remontait du cœur aux lèvres de la jeune fille.

— Moi seule ai senti l'ignominie, la fausseté de cette femme ! se répétait-elle, heureuse d'avoir enfin une raison explicable de sa haine pour la seconde femme de son père.

En vain elle se creusait la tête, cherchant dans son souvenir à rapprocher des faits pour tâcher de délimiter l'intrigue.

Où, quand avait-elle commencé ?

Rien ne mettait Lucie sur la trace.

Un musicien, avait dit la surveillante.

Les Béchard en fréquentaient peu, leur monde étant surtout le monde des *affaires*.

Certes, Georges et Michèle allaient souvent dans des concerts, ou à l'Opéra, mais c'était en spectateurs, et jamais ils n'avaient eu le snobisme de connaitre et fréquenter, à la ville, ceux qui les avaient charmés en scène.

Alors, où donc la *femme de* Béchard avait-elle pu se lier avec ce jeune homme ?

Car Lucie se souvenait avoir entendu dire que c'était un très jeune homme.

Après tout qu'importait ?

L'étudiante, lancée sur cette piste, imaginait à présent plutôt qu'elle ne creusait.

Pourquoi ce garçon — quelque raté de l'art sans doute — aurait-il été le seul amant de Michèle ?

Ce n'était probablement, pas un coup d'essai et la liste devait commencer à s'allonger, depuis dix ans que Georges, aussi aveugle qu'épris, laissait toute liberté à sa femme.

Ah ! c'était du propre !

Ainsi, le pauvre homme avait installé à son foyer une coureuse, une gourgandine, un être dissolu et vil, et c'était ce monstre qu'il préférait à sa fille, cette créature qu'il avait faite reine de son foyer, maitresse absolue de sa maison.

Non seulement, il lui avait donné son cœur, son amour le plus tendre, le plus ardent aussi ; mais encore, il voulait que cet être de boue fût respecté, chéri, et à présent pleuré.

— Ah ! non ! se disait Lucie avec une expression amère de défi. Ah ! non, on ne va pas la pleurer, cette fille ! Assez de grimaces comme cela ! Vivement la lessive ; qu'on se ressaisisse et qu'il ne soit plus question de toute cette saleté...

A présent, la jeune fille bénissait l'accident grâce auquel elle venait de découvrir la faute de sa belle-mère.

Sans lui, cette vie aurait pu continuer toujours.

Béchard, plein de confiance, aurait été trompé sans vergogne, Michèle, choyée et adorée, aurait vécu à l'abri de tout soupçon, et Lucie, rongée par le chagrin, dévorée par un sentiment qu'elle ne pouvait définir, aurait été malheureuse toute sa vie.

Heureusement l'auto de la femme adultère avait fait panache !

Ah ! on a beau dire, il y a une providence !

Justicière et maligne, elle avait déjoué le plan de l'épouse infidèle.

C'eût été trop beau, aussi, de profiter impunément de la situation et des gâteries d'un mari bon et généreux, et de courir sans risques les garçonnières en compagnie de gigolos plus ou moins recommandables.

Cette pensée remit en mémoire à Lucie celui qu'elle appelait tout bas le « complice ».

Comment était-il fait, celui-là ?

Sans doute quelque bellâtre étranger. N'avait-on pas dit à la jeune fille qu'il était joli garçon ?

Et c'était ça, une conquête ridiculement facile, que Michèle avait préféré à l'amour d'un homme de bien, d'un brave homme !

Mais non, elle n'avait pas de préférence, elle courait les deux lièvres à la fois, c'était plus piquant, plus sûr.

— Pauvre père ! se fit Lucie à soupirer tout haut.

Puis, ayant rejeté ses cheveux en arrière d'un geste purement machinal et qui en l'occurence symbolisait la décision de l'étudiante, elle s'efforça de ne plus penser à ces choses déprimantes si ce n'est pour le parti qu'elle en pourrait tirer.

Désormais elle ne voulait plus attacher son attention qu'aux événements qui pouvaient la servir.

(A suivre).